

## RESPONSABILITE CIVILE

### Qu'est ce que la responsabilité civile ?

La **responsabilité civile** est une assurance qui couvre tout individu pour les dommages causés à autrui (ex. casse d'un ordinateur lors d'un stage, dégradation lors d'une visite d'usine, ...).

Elle ne doit pas être confondue avec l'affiliation à la sécurité sociale, la complémentaire santé (remboursements de soins médicaux) et la responsabilité civile locative.

**A l'Institut polytechnique de Grenoble, cette assurance est obligatoire pour tous les étudiants** (étudiants en année d'études à l'étranger également).

*A titre d'information, si vous ne pouvez pas justifier de ce type d'assurance, il est possible, au moment de l'inscription, de souscrire un contrat auprès de l'une des mutuelles étudiantes (LMDE-SMERRA).*

**Je soussigné(e),**

**Nom :**

**Prénom :**

**Année d'études :**

déclare bénéficiaire d'un contrat d'assurance (éventuellement à titre d'ayant droit des parents)

*(fournir un justificatif indiquant impérativement la couverture « **vie privée/activités scolaires & extra scolaires** »*

souscrit auprès de l'organisme suivant :

Date de validité ou d'échéance :

m'engage à renouveler le contrat et à fournir un nouveau justificatif à la date d'échéance si l'attestation ne couvre pas l'année universitaire *(hors assurance contractée auprès de la LMDE ou de la SMERRA)*

Fait à

le

SIGNATURE,